

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Broué, Frédérick	1.1	Maire	107 702	20 270	26 202	
Berthelet, Hugo	1.2	Maire suppléant	31 591	15 057	260	130
Dion, Nathalie	1.3	Conseiller	29 879	14 939		
Gauthier, Chantal	1.4	Conseiller	29 879	14 939		
Marinier, Sylvain	1.5	Conseiller	29 879	14 939		
Tassé, Marc	1.6	Maire suppléant	33 302	15 174		
Voss, Brigitte	1.7	Conseiller	29 879	14 939		
	2		292 111	110 257	26 462	130

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).